L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 FEVRIER 1872. — 45ème Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 2 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par L. Stern & Bros., à leur salle d'encan, 16 rue Chartres—Chaussures.

Par G. Laurent, au N. 26 de la rue de Chartres—Habillements d'hommes et d'enfants, articles de toilette, chapeaux et casquettes.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue Chartres—Lingerie, "notions," articles de fantaisie.

Vente de Vins et d'articles divers, par catalogue.—Jeudi, 15 février 1872, et les jours suivants, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, par le ministère de M. Eugène Tourné, au magasin des importateurs, MM. Ver. Mailhot & F. Laborde, rue Bienville, Nos 23 et 25, des vins, des eaux-de-vie de France et d'Espagne, liqueurs, conserves, huiles d'olive, fruits à l'eau-de-vie, bouchons, etc. Une annonce à laquelle on se référera, le lecteur indique les marques de divers produits, qui seront, du reste, énumérés en détail dans un catalogue qu'on pourra se procurer trois jours avant la vente à l'adresse ci-dessus.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui Vendredi :

ACADÉMIE.—A Day in Paris, et Les Brigands.
VARIÉTÉS.—Rainbow avec Lotta.
VARIÉTÉS.—Money.
CIRQUE DAN RICE.—Place Tivoli.

Le But de M. Warmoth.

La session de la Législature n'a plus que [illegible] jours à courir, et non-seulement pas une des réformes n'a encore été votée, mais les amis du gouverneur, dans les deux Chambres, s'efforcent, par tous les moyens imaginables, d'entraver les propositions tendant aux réformes. Le but de M. Warmoth est évidemment de gagner du temps et d'arriver à la fin de la session en laissant tout ce qui possible subsister les lois dont la population se plaint. Dans ces lois est sa force, et il ne veut pas se laisser désarmer. Il lui faut garder tous les pouvoirs politiques et le maniement des fonds; il lui faut laisser subsister les monopoles et les privilèges par lesquels il tient sous sa dépendance un certain nombre de financiers et de spéculateurs.

Nous ne nous attendons donc pas à obtenir des réformes dans cette session. Et ce serait déplorable est dû à l'étrange partialité que le général Emory a montrée pour M. Warmoth, car il est évident que, sans l'intervention des troupes fédérales, le pouvoir du gouverneur serait, aujourd'hui détruit ou tout au moins assez amoindri pour qu'on n'ait plus à craindre d'actes arbitraires de sa part.

L'enquête du comité congressionnel ne produira pas de résultat et s'il ne survient pas quelque éventualité imprévue, nous avons la perspective de voir M. Warmoth faire à la grande élection de novembre prochain, c'est-à-dire s'attribuer la place de gouverneur pendant quatre ans de plus, nommer une législature complètement docile et donner tous les emplois à des créatures qui seront les instruments serviles de ses volontés. Car, dans l'état actuel de la législation, le gouverneur Warmoth peut faire du suffrage universel c'est moi."

Il peut exploiter la Louisiane pendant quatre années de plus, tel est l'objet du but de M. Warmoth. Maintenant qu'il a le pouvoir, il se soucie de ses promesses de réformes comme une coquette de ses amants. Ses partisans déclarent cyniquement que les lois qu'ils ont fait semblant de rejeter dans un jour de frayeur, leur sont nécessaires et qu'ils les maintiendront; et, comme le succès a affermi la volonté de Warmoth dans les deux Chambres, nous n'avons aucun espoir de voir adopter des réformes sérieuses pendant cette session.

[illegible] Elle mérita d'être [illegible] sérieusement. Quatre ou cinq années d'un régime qui nous a mis à deux doigts de la ruine et de la banqueroute, il y a de quoi effrayer les plus optimistes et faire sortir les plus apathiques de leur torpeur. C'est aux citoyens à se réunir et à aviser aux moyens à employer pour éviter le danger.

LE PICAYUNE.

Ce bon journal, qui compte plus de trente-cinq années d'existence, vient de changer de propriétaire. Il passe des mains de M. A. M. Holbrook qui, depuis nombre d'années, en était resté le seul propriétaire, dans celles d'une association de personnes portant le nom de "New Orleans Picayune publishing company."

Dans ses adieux à ses lecteurs, M. Holbrook rappelle que le *Picayune* a été, presque depuis sa fondation, sous sa direction. Il a eu juste tribut aux écrivains de talent qui ont donné leur concours au journal. Dans ses rapports de confraternité, nous avons trouvé chez M. Holbrook à toujours fait preuve de la plus grande courtoisie, et nous nous plaisons à lui rendre cette justice en lui souhaitant dans sa retraite la santé et le repos qu'il a justifiés par ses longs travaux.

L'association qui est devenue propriétaire du *Picayune*, se compose de deux ou trois de quelques citoyens des plus honorables et connus dans notre communauté. Nous ne connaissons pas encore officiellement les noms des écrivains qui sont à la rédaction, mais nous sommes à présent, la confiance que, sous la direction de l'association, le *Picayune* sera un puissant auxiliaire dans la tâche que nous soutenons depuis plusieurs années pour obtenir des réformes dans l'administration de notre gouvernement et dans nos affaires locales. Nous avons donc avec satisfaction et cordialement la transformation que vient de subir le *Picayune* et nous espérons voir longtemps encore à nos côtés sur la brèche, partout où l'intérêt général et le bien de la communauté seront menacés.

Le Baume Pectoral aux Navets Indiens de Laplace poursuit avec succès son œuvre de guérison. Pas de rhume, pas une toux ne résiste à ses effets bienfaisants. Les personnes atteintes de ces affections feront bien d'en user immédiatement. A vendre chez B. Laplace, pharmacien, 25, Champs-Élysées, et aux autres pharmacies.

La "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. En vente au No 103, de la rue du Canal.

Le NEVRALGIE est un remède d'écouvert [illegible] lequel soulage instantanément et guérit d'une manière permanente la névralgie. Wheelock Finlay & Co agents généraux à la Nouvelle-Orléans et chez tous les pharmaciens.

GRAND TIRAGE.—C'est demain qu'aura lieu, au local habituel, rue [illegible], le grand tirage de la Loterie à [illegible] simples de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Chaque [illegible] billet a sa chance séparée, [illegible] et le hasard pour tous, [illegible] c'est être la devise de la Loterie à [illegible] simples. C'est le système de la [illegible] Havane, avec un plus grand nombre de chances. On trouvera les détails [illegible] dans l'annonce insérée [illegible] page du journal. Le gros lot est de cinquante mille piastres; le prix [illegible] billets entiers est de vingt piastres, mais on peut en prendre qu'une fraction. Le public est invité à assister au tirage et à vérifier les opérations. En vente des billets dans tous les bureaux de [illegible] continuer jusqu'à ce soir : avis à ceux qui veulent tenter la fortune.

POMMES DE TERRE. OIGNONS.—La maison Murphy & Co, rue Poydras, 33, [illegible] qu'elle a reçu et qu'elle a à vendre [illegible] barils de pommes de terre de diverses [illegible] et entre autres des pommes [illegible] pour planter et 500 barils [illegible] de choix.

CHARBON.—CHARBON.—L'hiver n'est [illegible] il en faut de beaucoup et déjà [illegible] de familles sont à court de charbon. [illegible] les prévenons que la maison [illegible] Bigley & Co, rue Gravier No [illegible] prête à faire distribuer dans toutes [illegible] de la ville du charbon de Pittsburg [illegible] plus bas prix du marché. Ce [illegible] de la meilleure qualité.

[illegible] guérit positivement la névralgie. Il n'a manqué son effet dans aucun cas. A vendre par tous les pharmaciens. Wheelock, Finlay et Co., agents généraux à la Nouvelle-Orléans.

ERRATUM.—Toutes nos excuses à l'excellent cuisinier de l'Hôtel St-Louis : Par une fâcheuse erreur typographique, nous l'avons qualifié hier d'une épithète des plus malsonnantes. Cette épithète ne doit guère avoir été du goût de l'artiste auquel nous voulions appliquer l'antique et solennelle appellation de maître-queux. Dans cette affaire, il ne peut y avoir de gens, que les voyageurs dont les palais seront assez peu garnis pour ne pouvoir se passer l'agrément d'un séjour à l'Hôtel St Louis.

BÉNÉFICE DE LYDIA THOMPSON.—La faveur dont jouit auprès du public de la Nouvelle-Orléans cette sympathique artiste, nous garantit qu'il y aura foule, ce soir, à l'Académie de Musique. La bénéficiaire, miss Lydia Thompson, paraîtra dans deux pièces : *Les Brigands* et *Une journée à Paris*. Elle sera assistée par tous les artistes de sa troupe qui compte des comédiens de talent et nombre de jolies femmes. La soirée d'aujourd'hui est une occasion pour ceux qui n'ont pas encore été voir Lydia Thompson d'aller lui porter leur tribut d'applaudissement.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE.—Nous publions dans une autre colonne le programme de la neuvième séance de cette société, qui aura lieu dimanche prochain, 4 février, à 1 heure après-midi. Avis aux amateurs de musique savante.

LE CIRQUE DAN RICE.—Il y avait, hier, peu de monde au Cirque du Pavillon de Paris, le mauvais temps ayant retenu chez eux beaucoup de gens, mais l'assistance était choisie et Dan Rice n'a pas eu lieu d'être mécontent, car il a pu juger par là que sa troupe était appréciée. En conséquence, il y aura dorénavant, sur la place de Tivoli, où le Pavillon a été transporté, deux représentations par jour, l'une à midi et l'autre à 7 heures 45 minutes du soir. On vend des billets dans tous les principaux hôtels de la ville.

POUR LAFOURCHE.—Ce soir, à 5 heures, partira l'excellent paquebot *Tahlequah* pour Lafourche et Lockport. Le *Tahlequah* est commandé par le capitaine Frank Dalferès, assisté de M. S. S. Streck, commis. Ce bateau présente toutes les conditions de rapidité et de sûreté désirables.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

Le Comité Congressionnel.

Dans la séance du 31 janvier, le général Emory ayant dit qu'il avait refusé des troupes au colonel Carter et au marshall, l'un des membres du comité, l'honorable M. Speer, a fait la remarque suivante :

"Alors le colonel Carter, le marshall des Etats-Unis et le gouverneur Warmoth vous ont tous trois demandé des troupes, et le gouverneur Warmoth a été le seul qui en ait obtenu."

A quoi le général a répondu affirmativement. Il a dit aussi que s'il y avait eu des troubles, il eût immédiatement fait feu.

Le capitaine Barr, du cotre *Wilderness*, a fait une déposition peu importante, car une indisposition l'a obligé de descendre à terre le second jour.

L'honorable M. Archer, du comité, lui ayant demandé si on lui avait fait des offres pour amener son bateau à quai, en ville, le capitaine Barr a répondu qu'un jour, dans la rue Carondelet, un inconnu l'avait abordé et lui avait dit : "capitaine, vous pouvez gagner $10,000, si vous voulez." Il demanda comment, et l'homme réplique : "en amenant votre bateau de ce côté-ci du fleuve."

Le collecteur Casey a déposé que c'était par son ordre que le *Wilderness* avait été mis à la disposition des sénateurs et que c'était lui qui avait payé le champagne et les provisions. Il ne connaissait l'objet de l'excursion des sénateurs que par ouï-dire.

Le capitaine Smith, qui commandait la compagnie stationnée à la Douane, le 9 août, a relaté les faits déjà connus relatifs à la convention. Il a dit que M. Warmoth n'avait avec lui que 32 délégués lorsqu'il s'est retiré.

Le chef de police Badger a témoigné sur les mouvements de la police au Mechanic's Institute. Il a dit que c'était sur l'ordre du gouverneur que des hommes de police avaient été placés dans la salle des séances. Il a déclaré qu'après la session extraordinaire ordre avait été donné de ne pas laisser passer le colonel Carter.

M. Campbell, sénateur d'Etat et major-général de la milice, déposé qu'il est venu ici en 1855, de Cherisburg, en Pennsylvanie; il a été élu sénateur en 1868 et réélu en 1870 pour la paroisse d'Orléans. Il est ami du gouverneur. Faisant allusion aux lois appelées nuisibles, il a dit qu'il les considérait comme nécessaires, et que les bills rappelant ces lois n'avaient pas encore été enrôlés. Il commandait la milice sous le général Longstreet et il avait ordre d'appuyer la police. Les hommes avaient ordre de ne pas tirer avant que la première ligne de métropolitains ne fût refoulée, et de ne pas tirer en premier à moins d'ordre. Il est sénateur et enregistreur des terres, mais il ne croit pas violer l'article 41 de la Constitution qui interdit de nommer un sénateur à un emploi pendant son terme, parce qu'il ne considère pas que la place de sénateur soit un emploi, pas plus que celle de général de milice. Comme sénateur, il touche 8 dollars par jour, et comme enregistreur $4000 par an.

Il a été nommé enregistreur le 1er avril 1870 et il a donné sa démission, mais il a continué à remplir les fonctions, le gouverneur n'ayant pas encore nommé son successeur.

Des questions assez embarrassantes sont adressées au témoin sur cette situation ambiguë.

Le témoin croit que la Législature peut interpréter la Constitution. Le gouverneur et le Sénat étaient seuls juges de la constitutionnalité de la session extraordinaire du Sénat.

Il y a deux vacances au Sénat, le témoin pense que le gouverneur sait que MM. Pierce et Fish sont morts. Il n'est pas en faveur d'une élection à présent, parce qu'il pense qu'elle amènerait des violences et le renouvellement des troubles. La session extraordinaire du Sénat a été ajournée précipitamment afin de ne pas fournir une nouvelle occasion pour une défaite. Le témoin ne croit pas que la corruption ait été employée pour élire Pinchback. Il est vrai que M. Lewis a changé son vote, mais le gouverneur a raconté au témoin ce jour-là, que Lewis étant venu dans son bureau, il l'avait pressé d'appuyer son administration et que M. Lewis avait promis de le faire. Après qu'il l'eût fait, le gouverneur lui a dit qu'il lui rendrait service quand il le pourrait. Le témoin suppose qu'il s'agissait de la nomination à des emplois des amis recommandés par Lewis.

Le témoin pense que la convocation de la session extraordinaire de la Chambre le 4 était dans l'exercice des pouvoirs du gouverneur et que c'était un coup de maître en politique. Le mérite de l'idée revient tout entier au gouverneur, qui a pris en flanc ses ennemis et les a battus.

Le témoin n'était pas intéressé dans l'affaire des Abattoirs ni dans les bills de Loterie. Il n'a que quelques actions de la compagnie du Canal du Mississipi et du Canal du Golfe du Mexique, mais il les a achetées. Il ne sait rien des actes de vénalité et de corruption au Sénat.

Le témoin croit que les lois dites nuisibles sont nécessaires et que la majorité du peuple de la Louisiane les approuve.

M. Packard, marshal des Etats-Unis, a été ensuite entendu.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—La séance est ouverte à midi. Sur la proposition de M. Todd, le Sénat décrète la formation d'un comité pour faire une enquête sur l'affaire du juge N. A. Robinson.

Plusieurs membres présentent des mémoires d'intérêt public et privé.

Le comité des chemins de fer présente un rapport favorable à la construction du chemin de Springfield; et le comité judiciaire conclut dans son rapport, en faveur de la loi du Sénat, No 23 de la session de 1871, en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Plusieurs projets de loi sont renvoyés aux divers comités, entr'autres un bill de M. Ray, à l'effet de faire bénéficier la veuve de feu le lieutenant-gouverneur Dunn, des salaires dûs à ce dernier au moment de sou décès.

M. O'Hara présente une loi pour amender la Constitution de l'Etat. D'après les dispositions de cette loi toutes taxes nouvelles ou emprunts, devront être soumis à l'appréciation du vote populaire.

M. Blackman présente une loi à l'effet de rappeler les lois d'élection, d'enregistrement, du système constabulaire, et des imprimeurs publics.

M. Blackman demande que le Sénat s'occupe immédiatement de ce projet de loi. M. McMillan s'y oppose : il est d'avis, dit-il, que la loi a été dument et légalement votée, et que les dix-huit membres qui composaient le Sénat le jour du vote de cette loi, constituait un quorum légal.

M. Campbell est d'avis que les susdites lois n'ont jamais été rappelées. M. Hunsaker dit que la Cour Suprême ne considère pas le nombre de 18 membres comme suffisant pour constituer un quorum.

Le président, M. Pinchback, prend la parole : Il veut, dit-il, qu'il soit entendu que, le 15 janvier, il n'a pas décidé que 18 membres pouvaient constituer un quorum. Il en doutait alors; mais le Sénat enjoignit au secrétaire d'informer le président qu'un quorum était présent; il est donc entendu que le président s'est conformé à l'opinion du Sénat.

Lecture est donnée de plusieurs lois, dont l'une est relative à la Compagnie [illegible] Manufacturing Company.

Le Sénat passe à la discussion d'une loi relative à l'administration de la ville de Baton-Rouge. M. Ray présente un amendement à la section 6 de la loi, [illegible] laquelle autorise le gouverneur à nommer les administrateurs de la ville de Baton-Rouge, qui conservent leurs emplois jusqu'aux élections de 1873.

Le Sénat décide qu'une élection des administrateurs aura lieu en novembre 1872, et vote finalement la loi.

Plusieurs lois passent en première et seconde lecture.

L'ordre du jour étant épuisé, le Sénat, sur proposition de M. Ray, vote la loi relative au paiement des salaires arriérés de feu le lieutenant-gouverneur—loi dont il a été question ci-dessus.

M. [illegible] appelle l'attention du Sénat sur la résolution présentée par lui—résolution qui [illegible] une enquête sur les affaires de la Banque des Citoyens, en sa qualité d'agent fiscal de l'Etat. Le Sénat refuse de suspendre l'ordre d'exécution des affaires.

Après une longue discussion, et sans prendre aucune décision, le Sénat vote l'ajournement.

La séance est levée.

CHAMBRE.—La séance est ouverte à midi. M. Brewster occupe le fauteuil. 70 membres répondent à l'appel :

Le speaker annonce la constitution du comité d'enregistrement.

M. Dewees propose que l'on renvoie à l'impression les amendements faits à la loi d'enregistrement par le bill présenté par M. Thompson. Après une longue discussion, cette proposition est adoptée.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. Schumaker, un des membres expulsés pour avoir fait un affidavit contre le gouverneur et plusieurs membres des deux Chambres; affidavit basé sur la loi des Ku-Klux.

MM. Carr, Ellis, Peter Harper, Worrall, H. Lott, Moncure et Davidson prennent successivement la parole, à des points de vue divergents, sur la question soulevée par le mémoire de M. Schumaker. Après une longue discussion, la Chambre vote le renvoi du mémoire au comité des privilèges.

Plusieurs projets de loi sont présentés, entr'autres un bill, de M. McFarland, pour incorporer la Compagnie de Navigation et de Loterie de la Nouvelle-Orléans et de la Havane.

Une discussion s'élève entre plusieurs membres; les uns, soutenant la nouvelle compagnie; les autres défendant les privilèges de la Compagnie de la Loterie de la Louisiane. Finalement, la Chambre, par un vote de 49 contre 27, renvoie la loi présentée par M. McFarland, au Comité des Corporations.

La Chambre refuse de suspendre l'ordre du jour pour discuter une proposition de M. Johnson, à l'effet de constituer un comité des deux assemblées, pour recevoir officiellement le grand duc Alexis.

La séance est levée.

CHRONIQUE LOCALE.

UN ASILE POUR LES FOUS.—Le comité des 30 trouvant qu'il était suffisant d'acheter la terre de M. Soulié pour y établir tout à la fois l'asile des fous et la maison de refuge et que la ville était hors d'état en ce moment de faire l'acquisition d'Oakland Course, a adopté la résolution suivante :

Résolu que dans l'opinion de ce comité la propriété Soulié, offerte à la ville est assez vaste pour contenir l'asile des fous et la maison de refuge; qu'elle est dans une bonne location et qu'en vue de la situation embarrassée des finances de la ville, il est inutile de faire d'autres débours pour de pareils objets.

Qu'Oakland Course n'est pas une location désirable et que le prix demandé est au-dessus des forces financières de la ville, et qu'on ne doit pas s'occuper un instant de ce projet d'acquisition."

La terre de M. Soulié, située entre la Manufacture de Coton et les Casernes à deux arpents de façade au fleuve et 80 arpents de profondeur. Certes, il y a là assez d'espace pour contenir cinq ou six maisons d'asile et en outre, toute espèce de jardin par-dessus le marché.

LE ROI DU CARNAVAL.—Sa Majesté vient de lancer un édit par lequel ordre est donné à Ch. W. Squires, colonel commandant l'artillerie de campagne de la Louisiane de faire tirer telles salves d'artillerie que Son Altesse Royale jugera convenables pour le maintien de son Etat et de sa dignité, et le colonel Squires reconnaissant pleinement le pouvoir suprême et la gloire de Sa Majesté, a respectueusement répondu qu'il obéirait à l'ordre et qu'il prendrait des mesures pour faire placer une batterie de Napoléons au pied de la rue du Canal, le Mardi-Gras, 13 février.

En outre, il a plu au Roi du Carnaval de nous inviter à publier la notification suivante :

Les grandes organisations auront avec lui des communications officielles avant le Mardi-Gras. Quant aux masques indépendants, sous quelque déguisement qu'il leur convienne de paraître, ils auront leur place assignée dans l'édit général, contenant le programme de la procession, qui sera publié en temps convenable. Ils seront tous bien reçus. Dieu sauve le roi !

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Daniel Egan, pour vol de draps dans le magasin de M. H. Hein, marchand-tailleur, a été condamné à 18 mois de travaux forcés au pénitencier.

Le Dr. V. S. Jourdan, accusé d'avoir détourné ou de s'être approprié le montant d'un billet appartenant au Dr. Numa J. Martin, billet qu'il avait négocié pour ce [illegible] Courvoisien. [illegible] En conséquence, été renvoyé en prison, où il attendra sa sentence, qui ne peut être moins d'un an de pénitencier ni de plus de sept ans.

Mme Victorine Bernard, couleur, accusée d'assaut et de batterie contre Adèle Morton, a été acquittée.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a intenté devant cette Cour une action pour faire annuler le jugement rendu dans l'affaire J. M. Cooley, contre la dite Compagnie. Il paraît que M. Cooley avait précédemment poursuivi la Compagnie devant la Cinquième Cour de District pour la même affaire et que la dite Cour l'avait débouté de sa demande. Il est allégué, en outre, que M. Cooley ayant négligé de payer les frais, n'avait pas droit à maintenir l'action portée devant cette Cour.

RECONNU COUPABLE.—L'affaire du Dr. N. S. Jourdan, accusé par le Dr. Numa J. Martin, d'avoir détourné le montant d'un billet de $8000, sur lequel il avait reçu $1400, a été conclue hier matin par le jury qui a rendu un verdict de coupable.

Le docteur a été renvoyé en prison où il attendra sa sentence. Dans le cours du procès, l'accusé a protesté qu'il était innocent, qu'il ne pouvait négocier le billet, tel qu'il lui avait été confié, mais qu'il avait été obligé de donner son propre billet pour obtenir de l'argent sur celui du Dr. Martin, et qu'il l'avait mis en gage.

Parmi les témoins interrogés par l'Etat était une dame Aucoin, chez qui le Dr. Martin était en pension, qui est sa cousine, et chez qui encore le Dr. Jourdan s'était mis en pension avant son mariage. C'est Mme Aucoin, à ce qu'il paraît, qui avait envoyé le Dr. Martin à faire l'affidavit. Elle a répondu ainsi à l'interrogatoire suivant :

Avocat—Pourquoi avez-vous dit au docteur Martin de faire l'affidavit ?

Témoin—Parce que le Dr. Jourdan m'avait volé cinq piastres.

Avocat—Le Dr. Jourdan n'a-t-il pas été en pension chez vous ?

Témoin—Oui, jusqu'au moment où je le renvoyai. Il me supplia de le garder comme le plus humble pensionnaire de la maison. Je refusai.

Avocat—Pensez-vous que vous rendiez service à sa future femme en parlant mal devant elle du Dr. Jourdan ?

Témoin—Oh! mon Dieu! qu'est-ce que cela lui fait? Elle l'a déjà laissé. N'a-t-il pas volé son enfant pour le mettre dans un grenier? (Sensation dans la Cour.) Elle était mon amie. Je la connais depuis qu'elle prit son premier mari.

Avocat—Ne lui avez-vous pas rendu visite dans le but de dire du mal du docteur, son futur mari?

Avocat de district—Je m'oppose à la question.

Témoin—Oh, cela ne fait rien; laissez-moi lui parler. J'avais besoin d'elle pour faire transférer mon fils à l'école supérieure, car elle est institutrice des écoles publiques.

Avocat—Le Dr Jourdan n'avait-il pas de l'argent pour répondre de la demande du Dr Martin ?

Témoin—Oui, il avait de l'argent, mais c'était l'argent du Dr Martin dont il s'était approprié. Il a dit à quelqu'un qu'il l'avait gagné avec un billet de la Loterie de la Havane. Mais je sais ce qu'il en est.

Le verdict du jury rend le Dr Jourdan passible de la section 905 des statuts revisés, d'après laquelle une personne accusée de détournement peut être condamnée à un an de travaux forcés au moins et à sept ans de travaux forcés au plus.

MORTE.—Célina Leonora, qui avait été atteinte par l'explosion d'une cantine d'huile de charbon, dont elle se servait pour allumer un feu de chauffage, dans une maison de la rue de la Commune, et qui avait été transportée à l'hôpital, est morte hier matin des lésions causées par l'explosion.

DÉGRADATION.—Le stuc de l'Hôtel St-Charles, sur le côté de la rue Gravier, se fendille et tombe, et met en danger les gens qui passent sur la banquette de l'édifice. Un gros morceau est tombé hier, mais comme personne ne passait en ce moment, l'accident n'a causé aucun mal.

DISPARU.—Mme Catherine Bean, qui demeure rue Lafayette, 432, rapporte à la police que son fils, Robert Bean, qui sortit de son établissement, rue Franklin, No 331, mercredi, dans l'après-midi, pour aller collecter un compte qui lui était dû pour une vente de mousse, n'a pas reparu depuis, et n'a donné de ses nouvelles à personne. Elle craint qu'on ne lui ait fait un mauvais parti.

TEMPÉRATURE.—C. Duhamel, opticien, 111 rue du Canal. Température du 1er février.

6 heures A. M.	46	degrés Fahrenheit
Midi	54	"
6 heures P. M.	46	"

—Le 7 janvier a eu lieu à Lausanne une grande manifestation en mémoire des soldats français morts à Lausanne pendant leur internement. Environ 6000 personnes, précédées de la musique et de drapeaux tricolores voilés d'un crêpe, ont pris part, ainsi qu'une délégation du consul d'Etat, à l'inauguration du monument funèbre dans le cimetière de Montoie.

Quelques orateurs ont pris la parole et rendu hommage aux malheureux soldats et mobiles de l'armée de Bourbaki.

ON SOC [illegible] PROPRES [illegible]—Il est [illegible] de rapporter quelle espèce de fatalité [illegible] dans les prêtres qui se [illegible] depuis le 4 septembre :

[illegible] a perdu son fils.
[illegible] a reçu une balle au bras.
[illegible] et fut retenu prisonnier par la Commune, et se tua à la suite de chagrins éprouvés par sa conduite [illegible].
[illegible] est mort.
[illegible] vient d'y perdre sa fille.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

Très peu de nouvelles d'Europe.

Pas de nouvelles du grand-duc Alexis.

Faits divers américains.

Terrible accident de chemin de fer.

Les meneurs cubains à Washington.

Ils demandent qu'on les reconnaisse comme belligérants.

Beaucoup de gens morts de froid dans les plaines.

Opérations militaires des insurgés mexicains.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 1 fév—Les autorités allemandes ont défendu la vente des journaux français dans les rues de Strasbourg.

Madrid, 1 fév—Il n'y aura pas de changements immédiats dans le ministère. Calme dans tout le royaume.

St Pétersbourg, 1er fév.—Le baron Von Offenburg, ex-consul-général à Bucharest, a été nommé ministre aux Etats-Unis. M. Catacazy est attaché au ministère des affaires étrangères.

Liverpool, 1 fév — Arrivé le steamer George, de la Nouvelle-Orléans, avec 3,401 balles de coton.

Londres, 1—Dans l'affaire de Newby contre l'officier en chef résident de la compagnie d'armes de Colt, le juge Blackburn a décidé qu'une corporation étrangère peut être poursuivie dans les cours d'Angleterre, par ses représentants demeurant en ce pays.

Paris, 1—Rentes 56 à 70.

Londres, 1 fév. 5 h. P. M.—Cons. 92 1/8. Bons 92 1/8.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Matamoros, 1er—Les communications avec Camargo sont rétablies. Le général Cortina tient encore cette place bien qu'il soit presque cerné par les forces de Quiroga.

On tient de sources officielles que les révolutionnaires ont été battus près de San Luis de Potosi, et que le gén. Naranjo se replie sur Saltillo. Le gén. Garcia, insurgé, a été battu près de Vidal.

Le gén. Trevino est à Monterey, levant des forces et du matériel pour réparer ses pertes.

Tous les télégrammes particuliers sont interdits et les bruits par conséquent sont regardés comme douteux.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 1er fév—Arcosa, chef d'état-major du gén. Salome Hernandes, a été exécuté à Santo Espiritu.

On annonce officiellement que le président Cespedes est encore dans l'île de Cuba.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 1er fév—La commission des réclamations du Sud a entendu aujourd'hui des témoignages additionnels dans l'affaire de Mme Lizzie Hamilton, de Grand Gulf, Miss., veuve de Ch. D. Hamilton, pour l'approvisionnements pris, s'élevant à $149,000, et dans l'affaire de A. D. Young, de Wilmington, C. du N., s'élevant à $12,000.

L'état de la dette accuse pour ce mois-ci une diminution de $5,500,000. Espèces $101,250,000. Circulation $12,750,000.

SÉNAT—Le sénateur Lewis, dans une explication personnelle, a dit qu'il votait pour l'amendement de M. Sumner au bill d'amnistie.

M. Carpenter dit que l'amnistie ne ferait que renforcer le parti démocrate. Il dit que l'amendement de M. Sumner va avec l'amnistie. Si les démocrates ne veulent pas l'accepter, ils n'auront pas d'amnistie. Pas de vote.

CHAMBRE—La résolution justifiant les opérations du syndicat du secrétaire Boutwell passe par un vote rigoureux de parti.

W. J. Collins, agent de pension en cette ville, est à court de $10,000 dans ses comptes.

Nombre de pétitions demandant la révocation de l'avocat-général Southworth, du district méridional de l'Alabama. Le grief est que Southworth a été négligent dans la poursuite des émeutiers d'Eutaw.

Washington, 1—Le bill permettant à la Compagnie de mine de Calcassieu d'importer certaines machines nécessaires à ses opérations a passé dans les deux chambres et va au président. Le privilège est pour une année et pour $35,000.

Une délégation cubaine composée de señor Cespedes, señor Agramonte et de deux autres meneurs, sont arrivés ici et sont logés à Arlington House. Leur but est d'obtenir de notre gouvernement qu'il reconnaisse les Cubains comme belligérants.

Washington, 1 fév—Au Sénat, aujourd'hui, M. Kellogg a introduit un bill pour rétablir une succursale de monnaie à la Nouvelle-Orléans ou pour rendre l'emplacement avec l'Hôtel à la ville. Le même sénateur a présenté aussi un bill pour augmenter la rétribution des porteurs de lettres et la porter à $1200 et un autre bill pour admettre franco de droits les matériaux pour la construction de steamers et de barges en fer.

NOUVELLES DIVERSES.

Memphis, 1er fév—Temps chaud et pluvieux.

Jackson, 1er fév—Les démocrates de la législature ont déposé une protestation contre l'exclusion de Tucker et de Crump.

La protestation dit qu'il n'y a eu aucune preuve de corruption, de fraude ou d'intimidation, et que la seule raison des contestants est qu'ils auraient dû recevoir plus de votes que leurs concurrents, comme cela est montré par les affidavits de 200 hommes de couleur qui avaient l'intention de voter le ticket républicain. Les affidavits montrent cependant qu'ils ont voté librement pour les conservateurs. Les membres exclus ont demandé vainement le privilège de faire un contre-interrogatoire.

New York, 1er fév—Henry C. Coneyrs, agent d'assurance, Dr. S. Lewy Swonds, dentiste, et J-A. Ludwig ont été arrêtés pour avoir passé de faux chèques. Ils ont été reconnus par les officiers de la banque. L'affaire Stoky a été remise à lundi.

Le testament de James Fisk a été admis à la Cour des Preuves. Les propriétés ne dépassent pas un million. La veuve est la seule exécutrice.

Philadelphie, 1 fév—Le retour des juges porte la majorité de Gray à 890.

McClure, le candidat battu, a demandé aujourd'hui, devant la Cour des Common Pleas, que le compte fût refait. Pas de décision.

Chicago, 1er fév—Des avis des plaines montrent que la température a été beaucoup plus basse que cela n'a été rapporté, et que beaucoup de gens sont morts de froid.

Un train du chemin de fer Central, de la division de l'Iowa, qui aurait dû arriver à Sioux City le 27, est pris à Lunars, sans espoir immédiat de pouvoir se déblayer. La route est complètement couverte de neige, et il faudra la nettoyer avec la pelle.

Manch Chunk, Pa., 1er fév—Un train du chemin de fer de la vallée Lehigh a déraillé aujourd'hui, ce qui a causé la mort de cinq personnes. Pas de détails.

San Francisco, 1 fév—L'ambassade Japonaise a été reçue par le gouverneur et la législature à Sacramento, aujourd'hui, et partira demain pour Virginia City, Nevada. Le steamer Australian est retenu jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et d'Europe. Ces malles sont maintenant bloquées par la neige.

Des lettres d'Hermosillo, Sonora, datées du 7 janvier, disent que le nouveau [illegible] bataille décisive entre les forces [illegible] et les rebelles dans le Sinaloa [illegible] d'heure en heure.

Un chef Apache a été tué pendant qu'il se livrait au pillage et au meurtre près de Chiquichicarita, dans la Sonora. Il était en plein uniforme militaire, avait un sabre et un pistolet et portait un drapeau blanc. On assure qu'il a été [illegible] de fameux Cochise, de l'Arizona, mais que [illegible].

St Louis, 1—Le sénat a passé aujourd'hui une résolution pour payer les bonds de l'Etat [illegible].

Omaha, 1—Le chemin de fer de l'Union du Pacifique est bloqué par la neige entre les stations de Laramie et de Rawlins.

Pittsbourg, 1—[illegible] Wilson [illegible].

Baltimore, 1 fév—Un incendie a détruit [illegible] église Congrégationaliste [illegible] O. Carleton, l'église [illegible].

Baltimore, Pa., 1 fév—Un terrible accident est arrivé ce matin au train [illegible] du chemin de Buffalo [illegible] le train [illegible] bas d'une digue de 30 pieds de haut. Les chars se sont brisés et ont été incendiés par les poêles. Quatre voyageurs ont péri sur le coup et quatre sont morts depuis des lésions qu'ils avaient éprouvées. Quelque 15 autres sont plus ou moins grièvement blessés.

New York, 1—La trésor [illegible] a acheté un million en bons [illegible] 100,28.

Chicago, 1—L'alderman Montgomery a été aujourd'hui convaincu de corruption sur un second décret d'accusation et a été renvoyé à la geôle.

Cincinnati, 1er fév—Une dépêche de Frankfort, Ky., dit que le bill du chemin de fer du Sud, avec les amendements du Sénat, a passé à la Chambre.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Cincinnati, 1 fév—La rivière [illegible] On la traverse [illegible] la glace.

Louisville, 1 fév—Temps couvert et pluvieux. Pas [illegible] dans la rivière devant la ville. [illegible]

Cairo, 1—Pas d'arrivages et pas de départs. Pas de changement dans la gorge près de Columbus; mais le temps s'est considérablement radouci depuis ce matin. Mesures, 40.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 1 fév.—Arrivée, la barque St-Cloud, en 50 jours de Sunderland, Angleterre, avec des rails.

TEMPÉRATURE.

Probabilités—Le baromètre continuera probablement à baisser vendredi dans les Etats du Sud et du Golfe et dans la Vallée du Mississipi avec des vents de Nord-Est, Sud-Est et un temps couvert dans les Etats du centre et de l'Est.

On ne prévoit pas de vents dangereux pour ce soir, si ce n'est peut-être sur la côte du Texas.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 1er fév—Au soir—Coton calme et ferme. Upland 22 5/8. Orleans 22. Vendu 3644.

New York, 1 fév. au soir—Argent actif à 4 sur demande. Or, 109 1/2 à 5/8. Gouvernements plats. 5 20 de '62, 110 1/2. Louisiane 55 et 50. Levée 60 et 70.

New York, 1—Café calme et très ferme. Rio 19 1/2 à 22. Sucre ferme de 9 1/4 à 9 5/8. Cuba 9 1/2. Mélasse ferme. Nlle-Orléans 45 à 60. Riz, bonne demande de 7 3/4 à 8 1/8.

Galveston, 1 fév—Coton irrégulier. Bon ordinaire 20. Stock 45,580.

Mobile, 1 fév—Coton ferme. Mid. 21 3/4. Stock 67,077 balles.

Savannah, 1 fév—Coton ferme Mid. 21 5/8 à 3/4. Stock 65,622 balles.

Charleston, 1 fév—Coton ferme et calme. Mid. 21 1/2. Stock 29,288 balles.

Chicago, 1er fév—Farine extra de $6 25 à $6 50. Maïs 41. Porc $13 05. Graisse 8 3/4.

(Dépêches d'hier soir.)

Galveston, 1er fév—Le *News* a une dépêche du 31 janvier, d'Austin, qui dit :

Les actes d'accusation contre le gouverneur Davis, le secrétaire d'Etat, Newcomb, et l'avocat-général, Alexander, ont été présentés à la cour aujourd'hui par le vocat du district.

Une des accusations est celle de prévarication, pour avoir donné un faux certificat d'élection au gén. W. T. Clark comme membre du Congrès pour le 3me District, quand Giddings avait eu une majorité nette de 6000.

New-York, 1fév—Le général William Thompson, qui avait été quartier-maître sous le général Jackson et qui était devenu millionnaire à la Nouvelle-Orléans, est mort à l'Hôpital de Bellevue, où il avait été transporté par la police. Thompson avait été réduit à un état complet d'indigence.

Stokes est encore devant la Cour en séance. Le juge Ingraham a annoncé que la motion d'annuler l'accusation avait été considérée avec attention et qu'elle ne pouvait être accordée. [illegible]

Ville du Lac Salé, 1 fév—Le veto du gouverneur sur l'acte d'admission a été répudié à l'unanimité par la Chambre.

Topeka, 1—Un bill de réhabilitation politique a passé à la Chambre aujourd'hui.

Pittsburg, 1—On rapporte la faillite de Thomas F. Phillips, marchand de marchandises sèches, avec un passif de $130,000 et un actif de $70,000.

Omaha, 1—Sur le train expédié pour l'Est à Cheyenne, il y a des passagers qui ont mis 16 jours pour venir d'Ogden; la neige les bloquait par derrière à mesure qu'ils se frayaient un chemin par devant. Un train de passagers s'est jeté sur un autre. Une personne a été blessée.

Matamoros, 31—Les journaux de Monterey annoncent la défaite du général Alvatore par le général Diaz, à Oaxaca. On dit qu'Alvatore s'est replié sur Tesublan del Camero.

St Louis, 1er fév.—Le veto du gouverneur sur le bill payant les bonds de l'Etat en billets de circulation, a soulevé beaucoup d'opposition. La loi n'a pas autorisé les mots "payable en espèces" qui paraissent sur les bonds.

Paris, 1er fév—Rentes 56 et 65.

Affaire Place.

Nous lisons dans la *France* du 11 janvier :

"La cour de Paris (chambre des appels correctionnels) vient d'évoquer une affaire qui après avoir occupé et passionné l'attention publique au mois d'octobre dernier, est tombée depuis lors dans une sorte d'oubli.

"Il s'agit du procès intenté à M. Victor Place, au sujet des marchés d'armes exécutés aux Etats-Unis pendant la guerre. C'est en vertu de l'appel interjeté par le ministère public, du jugement de la dixième chambre qui a acquitté l'ancien consul général, que la cause revient devant le tribunal supérieur.

"Dans cette affaire des marchés d'armes de New York, il y a, nous l'avons déjà dit bien des fois en vain, trois parts à faire :

"Celle de l'ordonnateur, M. Lecesne;
"Celle de l'agent actif, M. Remington;
"Enfin, celle de M. Victor Place.

"Comment se fait-il que, de ces trois parts, la dernière et la moins importante, ait exclusivement éveillé la vigilance et absorbé l'activité de M. Hiant? Comment se fait-il surtout que l'investigation parlementaire se soit convertie en une véritable instruction judiciaire, toujours dirigée vers le même point ?

"Nous comptons que la nouvelle phase judiciaire que va traverser le procès, nous expliquer et faire cesser cette anomalie."

Audience du 10 janvier.

Le siège du ministère public est occupé par M. l'avocat général Benoist.

Me Rivolet assiste toujours M. Victor Place. Près du défenseur est assis le frère du prévenu, Mgr l'évêque de Marseille, M. Remington assiste à l'audience.

L'organe du Parquet a [illegible] devant la juridiction correctionnelle avait écarté les griefs de détournement, [illegible] de l'acte [illegible] pour ne retenir que le chef de corruption de fonctionnaire.

Aujourd'hui, l'appel du ministère public fait revivre tous les faits de détournement imputés au prévenu, [illegible] un arrêt incident rendu au cours de l'audience.

[illegible]

Le rapport de cette vaste affaire, présenté par M. le conseiller Bertrand, [illegible] titre de renseignements, les [illegible] qui ont eu lieu au sein de la commission de l'Assemblée.

Il résulte du rapport que la prévention relève [illegible] M. Victor Place, savoir : 1o la commission de 1 dollar allouée par lui au courtier Chauvière [illegible] 2o [illegible].

[illegible]

M. Place, qui a reconnu devant diverses commissions une partie des faits qui lui sont imputés, [illegible].

Saint-Louis d'Orléans, M. [illegible]

"Comme sur cette circonstance c'est un fonctionnaire de l'Université, le principal du collège, qui a été lésé, je suis persuadé qu'il trouvera dans l'instruction publique un avocat naturel et son plus utile défenseur. Je viens donc vous prier de vouloir bien intervenir et appeler sur cette affaire la sollicitude de M. le président de la République.

"Voici ce qui résulte des lettres particulières qui m'ont été écrites à cet égard :

"Le jour de Noël, sur la demande de l'autorité militaire allemande, la chapelle du collège fut mise à la disposition de la garnison prussienne pour y célébrer l'office protestant.

"Une tribune servant de communication avec l'intérieur du collège restait fermée par un ordre du principal, elle fut ouverte de vive force par les Prussiens.

"Le principal, ayant essayé de s'opposer à cette effraction, fut mis en état d'arrestation.

"Un peloton armé le conduisit à la gare d'où il fut expédié sur Reims pour comparaître devant la justice militaire allemande. Le sous-préfet, le maire et l'inspecteur d'académie accompagnaient le prisonnier.

"L'affaire en est là, et je ne crois pas avoir besoin d'insister, monsieur le ministre, pour obtenir de vous une intervention qui ne pourra qu'apaiser de part et d'autre les esprits, et faire rendre à la liberté et à l'exercice de ses fonctions le principal du collège de Vitry.

"Veuillez, etc.

"PEYRE-SAINTE-MARIE,
"Député de la Marne."

[illegible] Une lettre dans l'*Indépendant rémois* : [illegible] Le sentiment de réserve, que l'on s'explique, nous avait empêché de parler de l'arrestation faite par les Allemands de M. le principal du collège de Vitry-le-François. Nous croyons devoir aujourd'hui reproduire la lettre que M. Peyre-Sainte-Marie, député de la Marne, a écrite [illegible] M. Jules Simon :

"Versailles, 30 décembre 1871.
"Monsieur le ministre,

"Les graves devoirs de famille qui me retiennent en ce moment éloigné de l'Assemblée ne m'empêchent pas de suivre avec inquiétude et tristesse les complications survenues récemment à Vitry-le-François par suite des exigences de l'autorité allemande.

Décédée le 31 janvier 1872, à 7 1/2 heures du soir, [illegible] Dame MARIE FRANÇOISE [illegible] MORGUE (née Reilly). [illegible]

[illegible] Décédée jeudi, à [illegible] heures du matin, à l'âge de [illegible] ans, Dame Veuve [illegible] [illegible]

[illegible] ANTOINE [illegible] à l'âge de [illegible] ans [illegible]

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré LUNDI, 5 février, à 7 1/2 heures A. M. à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de [illegible] [illegible]

[illegible] Club Démocratique [illegible] Ward.—Les membres [illegible] sont priés [illegible].
Par ordre, JNO. S. TULLY, Président.
CHAS. E. LEWIS, Secrétaire.

[illegible] Par ordre [illegible] JOHN GLYNN Jr. [illegible] M. DELERY, [illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 1er février 1872.—Aujourd'hui, à une assemblée régulière des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de [illegible] pour cent sur le capital social de la banque [illegible] qui sera payé à partir du LUNDI, 12 du courant, aux [illegible].
J. E. DELERY, Caissier.

AVIS.—Le 27 du mois dernier, à une réunion des Directeurs de la Compagnie de Fabrique de [illegible] [illegible] Président; J. [illegible], Secrétaire [illegible].

Bureaux de la Compagnie du Crescent City Live Stock Landing & Slaughter House. [illegible] 2 février 1872.—Les actionnaires [illegible] sont invités à se présenter au bureau de la Compagnie, No 12, rue [illegible].
J. H. AUGUSTIN, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.—Nlle-Orléans, 1er février 1872.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ pour cent, qui sera payable le [illegible].
J. T. [illegible], Caissier.

AVIS.—Les consignataires par la barque "CARRIE WYMAN," capitaine Cochran, venant de Bordeaux, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, sur la levée, au Ponton No 17, Deuxième District, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est faite sur la levée.
C. CAVAROC & SON, 5 Exchange Place.

Demande.

ON demande une bonne fille française pour faire le travail de la maison dans une famille française. S'adresser, 85, rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—FÉVRIER 1872.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès de l'intéressé, leurs parents ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat :

[illegible list of names]

Le Chancelier du Consulat de France, [illegible]

En débarquement du "Carry Wymann, de Bordeaux.

100 barriques VIN Ordinaire. [illegible] VIN BLANC [illegible] VIN ROUGE [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 62 et 64 Vieille-Levée.

Eaux-de-Vie de Cognac.

Otard Dupuy & Co., J. Denis Henry Mounié & Co, Pinet Castillon & Co., [illegible] Scotch whisky, James Stewart et Co., Paisley, Old Tom Gin, Thompson et Co., Leith. Holland Gin, "Stag". Jamaica Rum. Sherries. Champagne, L. Roederer. Port, Ale, Wm Younger et Co. Porter, Guinness Dublin. Château Léoville, [illegible] Château Yquem, [illegible] St Julien, Médoc, Pâtés, Pâtés truffés, Anchois et Kirsch. [illegible]
J. H. Wassemburg, Bordeaux. Brizan, de Paris.
P. L. DRULATOUR, No 118, rue [illegible].

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,

A. BROUSSEAU & CO.

IMPORTATEURS et marchands, en gros et en détail de Tapis et Moquettes, Toiles cirées, toiles [illegible] Tentures, Couvertures de tables en [illegible] Couvertures, Coutil à matelas, Sur [illegible]
A. BROUSSEAU & CO.

NOTRE NOUVELLE MACHINE A COUDRE — DE — WHEELER & WILSON.

Plus de [illegible] machines en usage. Elles sont UNIQUES, SIMPLES, [illegible] Le prix [illegible] CINQ ANS. [illegible]
PECK BROTHERS, Agents, 109 rue du Canal.

Société de Musique Classique. DIMANCHE 4 FÉVRIER 1872, à 1 heure. [illegible] sous la direction de M. G. COLLIGNON. Programme :
No 1—Ouverture de Don Giovanni ... Mozart.
2—Symphonie en C? mineur (recommandée) ... Beethoven.
3—Andante de la [illegible] ... Mendelssohn.
4—Ouverture de Jubel ... Weber.
J. M. WAGNER.

A [illegible] assemblée des Directeurs de la Compagnie "New Orleans City Railroad," tenue le 31 décembre 1871, les personnes suivantes ont été élues pour servir durant l'année suivante :
E. BRISCOE, J. P. COULON, M. GALLY, J. GEDDES, JAS. JACKSON, E. M. O'BRIEN, THO. C. BOYERS, SAMUEL SMITH, C. [illegible], [illegible] F. WINTZ.
[illegible] Conseil des Directeurs, tenue le 15 janvier 1872, M. F. WINTZ a été unanimement réélu Président, et C. C. LEWIS a été réélu Secrétaire.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
N. O. 1er février 1872.

AVIS.

LE grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane aura lieu demain, SAMEDI, 3 février 1872, à 11 heures du matin, au-dessus de la salle de la Compagnie.

"Gros lot, $50,000."
"Seulement 20,000 billets."
"Prix du billet $20 seulement."

Le public est invité à assister au tirage.

AVIS.

L'[illegible] Antonio Revira [illegible] Revira, [illegible]
L. ROCA.

Avis.

LA société E. BORDELOIS & CO. étant arrivée à son terme, la [illegible] continuera [illegible] sous la raison [illegible].
E. BORDELOIS, No 48, rue Vieille-Levée.

Aux Bourgeois de Chaussures,
[illegible] E. YENNI, au No 100 de la rue de la Commune [illegible].

Quincaillerie, Coutellerie, Objets plaqués.
PAR E. E. MORPHY—A. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 3 février 1872, [illegible].

Cuisinière.

ON demande [illegible] cuisinière créole. Inutile de se présenter [illegible] recommandation. S'adresser au No [illegible] rue de Chartres.

Pommes de Terre, Oignons.

[illegible]
F. C. MURPHY & CO. au No 33 de la rue Poydras.

A VENDRE

UNE [illegible] S'adresser au coin de la rue [illegible].

Charbon, Charbon.

[illegible] CHARBON PITTSBURG DE PREMIERE QUALITE. [illegible] BIGLEY & CO.

Avis.

UN jeune homme [illegible] d'une bonne [illegible] de France [illegible].

CHANGEMENT DE LOCAL.
L'Association MECHANICS & TRADERS' a été transférée au No 48, rue du Canal. [illegible] MOISE HARRIS, Régisseur.

Hôtel St-Louis.

CE magnifique Hôtel, qui vient d'être mis à neuf, [illegible] loué par l'Association de l'Hôtel St-Louis dont M. F. F. Mioton, de la Nouvelle-Orléans, est président, [illegible].
HIRAM CRANSTON,
Ancien propriétaire du New York Hotel.

CAFE, POSTE AUX HUITRES,

COIN TOULOUSE ET DAUPHINE.

M. P. PLANELLAS, qui a, tout récemment, acheté cet établissement, [illegible].

Avis aux Consommateurs.

REÇU par le steamer St. LOUIS, [illegible] livres CHOCOLAT de la fabrique Menier. [illegible] TAPIOCA, [illegible] FECULE [illegible] SEMOULE [illegible] PETITES PATES [illegible] [illegible] CAPRES [illegible] A vendre à prix modéré par
V. KRABBARAHN, [illegible] Chartres.

Mme BOUMARD,

Médaille d'Or et d'Argent.

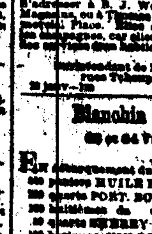

179 Rue du Quartier, entre Bienville et [illegible], a l'honneur d'informer sa clientèle et les dames en général, qu'elle vient de recevoir les marchandises choisies et commandées par elle-même, à Paris, comprenant un magnifique assortiment de Corsets : Mme Shirts, Tournures, Jupons, [illegible] et belle Lingerie. Mme Boumard continue à manufacturer les Corsets et les Malakoffs, sur commande. Le bon goût et l'attention habituel seront apportés à leur [illegible].

Tuiles de Toits, à l'épreuve du feu.

CES TUILES, qui sont faites à la Nlle-Orléans de la meilleure terre, et qu'un ouvrier ordinaire peut poser sur les toits, [illegible] S'adresser à B. J. West, No 116 de la rue des Magasins, ou à Thomas S. [illegible], No 21 du Commercial Place. [illegible]
C. W. PATTEN,
Surintendant de la fabrique, à l'angle des rues Tchoupitoulas et Upper Line.

Blanchin & Giraud,

62 et 64 Vieille-Levée.

EN débarquement du "Stella" de Marseille—
100 paniers HUILE PLAGNIOL, supérieure,
100 quarts PORT. BONEY, qualité supérieure,
100 huitièmes de do do
50 quarts SHERRY pale BONEY,
100 bariques VIN BERGASSE,
50 caisses EAU FLEURS D'ORANGER.
25 [illegible] de [illegible] du Rhône, de supérieure.
A vendre à très bas prix.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC — ET — CHAMPAGNE.

OTARD DUPUY & CO. [illegible]
LA GRANDE MARQUE. [illegible]
G. H. MUMM & CO. CHAMPAGNE. [illegible]
DUC DE MONTEBELLO [illegible]
A vendre, en quantités [illegible]

CHAISES.

CHAISES faites en Pensacola [illegible]
WASHINGTON MORTON.

CAZAUX & VERNOLE,

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, &c.
[illegible] VIEILLE-LEVÉE.

J. A. D'HEMECOURT. HENRI CHAURANT.

La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs à E. TURPIN (RED STORE)

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans.

CANDIE EN BATONS (Médaillés aux Premiums au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS.

Importateurs directs d'Articles pour Confiseurs. [illegible] SPÉCIALITÉ DE [illegible].

Propriétaires de la célèbre Creole [illegible] et autres [illegible]. Aidez l'industrie du pays en achetant chez
H. CHAURANT & Co., RED STORE,
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

C. L. CHAPOTEL

FERBLANTIER, Encoignure Bourbon et Bienville,

Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de STOVES des meilleures marques pour BOIS et CHARBON. Grosse de cheminées de toutes grandeurs; Ustensiles de Cuisine; [illegible] de Ménage en fer battu;

FERBLANTERIE, BAIGNOIRES, BAINS DE SIEGE, BAINS DE PIEDS.

Il se charge de tous les travaux de réparation et exécute les commandes avec soin et à des prix modérés.

Water Works.

M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb [illegible].

Bureau de l'Association d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de la Vie de la Louisiane, au No. 120 de la rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1872.—Par une résolution des Directeurs, en date du 17 janvier 1872, en vertu d'une autorisation accordée par la charte [illegible].

Gaieté, Rhumatisme articulaire aigu, Fièvres intermittentes, Maladies de la peau,

Guéris radicalement par l'emploi des [illegible]

BAINS DE VAPEUR,

RUE ST-LOUIS ... 134

M. SANTIN a l'honneur d'informer le public [illegible] des nouveaux appareils [illegible] de M. le docteur L. Lefebvre, [illegible] au No 134 RUE ST-LOUIS [illegible] GRANDS BAINS, DEMI BAINS, BAINS PARFUMES, DOUCHES ET INHALATIONS EN TOUS GENRES, suivant les instructions du médecin.

[illegible]

Bureaux de la Compagnie d'Huile de la Louisiane.

LA Compagnie d'Huile de la Louisiane,
L. SZYMANSKI, Président,
JAS. M. WINSHIP, Secrétaire,
(Fabrique d'huiles de graines de coton, tourteaux et farine de graines d'huile) a transféré ses bureaux au No 27 de la rue Union.
Elle achète de la graine de coton en n'importe quelle quantité, au prix le plus élevé du marché et fournit des sacs aux personnes qui [illegible].

SCIERIE VARIETY A VAPEUR
SMITH & DONNELLY, Propriétaires,
Au No 194 de la rue St-Joseph, Nlle-Orléans.
PRÉPARATION de bois de charpente, sciage droit et circulaire, [illegible] et réparation de caves, rampes [illegible].

N. O. GOLD PEN FACTORY,

16--Commercial Place--16

PORTE-PLUMES et CRAYONS aux prix de fabrique.
300 PLUMES. Les pointes les plus fines du monde. PLUMES à fontaine. PLUMES pour dessin. PORTE-PLUMES en or.
Nouvelles POINTES faites aux plumes pour 50 cts et 75 cts.

YUT, SING & CO.,

Agents de Yeok, Sing & Co. et de Tung, Wo & Co. de San Francisco.
IMPORTATEURS DIRECTS (PAR LA VOIE DE SAN FRANCISCO)
Thés de la Chine et du Japon, Soieries, Articles en Laque et Articles de Fantaisie.
MARCHANDS DE PROVISIONS, ... Rue Royale ...
Nouvelle-Orléans, Lne.
Ils fournissent des Travailleurs Chinois.

J. E. MERILH. P. CARABNIEL.

J. E. MERILH & Co.

170 ... Rue Poydras ... 170
MARCHANDS EN GROS ET DETAIL DE CUIRS ET CRÉPINS.
ONT constamment en magasin un fort assortiment [illegible].

Avis.

LE soussigné désire faire partie de l'assurance [illegible] WASHINGTON MORTON.

Champignons français.

CHAMPIGNONS DE [illegible] WASHINGTON MORTON.

H. ROYERE.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

[illegible] rue Vieille-Levée, [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT
[illegible]

NORMAN & REISS. Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

FIRE WORKS:
ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLONS, FIRE CRACKERS.

PRIZE BOXES.
BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.
A vendre par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

COGNAC.

COMANDON & Cie.

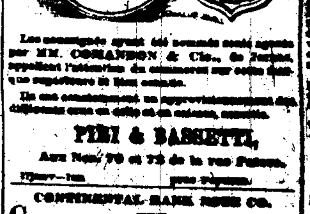

Les soussignés ayant été nommés seuls agents par MM. COMANDON & Cie., de Jarnac, appellent l'attention du commerce sur cette [illegible] supériorité bien connue. Ils ont constamment un approvisionnement des différentes qualités en [illegible].

PINI & BASSETTI,

Aux Nos 70 et 72 de la rue Poydras.

CONTINENTAL BANK NOTE CO.

CETTE Compagnie ayant établi un bureau à la Nouvelle-Orléans, est prête à recevoir des commandes pour toute espèce de GRAVURES SUR ACIER à l'usage des Banques, des Compagnies d'Assurance et de Chemins de fer, des Corporations et des Maisons de commerce. On peut en voir des spécimens et avoir des renseignements aux bureaux de la Compagnie, No 37 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans où toutes les lettres doivent être adressées.
J. L. MESERVE.

Propriétés à vendre et à louer.

Belle Occasion.

Je vendrais à des conditions libérales une grocerie, située au coin des rues Union et Dauphine. Bonne occasion pour qui n'a pas peur de l'ouvrage.
J. P. CROCHET.

A Vendre.

UNE BELLE HABITATION SUCRIERE, connue sous le nom "Habitation Delogny", située dans la Paroisse St. Jacques, sur la rive droite du Mississipi, et mesurant environ 27 arpents de face au fleuve, par 80 arpents de profondeur, avec une portion de terre dans le fond, formant au total de 2256 arpents de superficie, avec toutes les améliorations, instruments aratoires, animaux, etc., qui s'y trouvent, comprenant :
Une grande maison en briques [illegible] jeux de chaudières, [illegible] etc.; le tout en grand ordre. Une belle écurie pouvant accommoder quarante mulets. Deux maisons de résidence, avec dépendances, une maison d'économe, boutiques de charpentier et de forgeron. Un moulin à scie circulaire avec moulin à gru. Vingt-huit cabanes de travailleurs. Un grand hôpital. [illegible] arpents de cannes plantées, bien égoutées. [illegible] arpents de plant de cannes en "matelas". [illegible] arpents de terre labourée, prête à planter. Avec tous les instruments aratoires nécessaires, outils de charpentier, de forgeron, etc. Pour de plus amples détails et les conditions, s'adresser sur les lieux ou à
Monsieur N. E. DELOGNY, à l'Hôtel St. Louis.

Etablissement de Teinturerie

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART

LE susdit établissement qui bien connu et bien achalandé. Pour les informations, s'adresser au No 349 rue de Chartres.

A Louer.

LE BUREAU No. 2, rue Bienville, entre Royale et Bourbon occupé pendant plusieurs années par feu C. Dufour, avocat. S'adresser à E. Dufour, No. 102, rue de la Douane ou au bureau de l'Abeille.

Graines Fleurs &c.

PLANTES, ARBRES FRUITIERS, [illegible]
Importés de France par le dernier vapeur.
M. MAGNE a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes des plus nouvelles, Arbres Fruitiers [illegible] Rosiers, [illegible] Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfaite condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue du Camp, encoignure Gravier.

Plantes au Jardin de l'Univers.

Grande exhibition de plantes d'Europe, importées directement de France par les derniers arrivages des steamers, tels que : Camélia, Magnolia, Peonia, Azalea; nouvelles espèces de Roses; bulbes, racines, [illegible], Arbres fruitiers : Pommiers, Cerisiers, Pruniers, Pêchers, Abricotiers, Vignes, Framboisiers en arbres, Fraisiers. [illegible] Graines de Truffes, de Pommes de terre ayant le parfum de la Truffe du Périgord. S'adresser à Chalvin & Co., rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles.—Ventes à des prix modérés.

GRAINES DE JARDINAGE.—Graines de Jardinage, de Landreth.—Récolte de 1871.—H. HAFFNER a [illegible] un grand choix de GRAINES DE JARDINAGE d'automne et d'hiver et un beau lot d'Oignons. Il vend aux marchands de la campagne des graines par douzaines ou par mille paquets.
H. HAFFNER,
Au No 161 de la rue St. Charles, en face du Théâtre St. Charles.

Richard Frotscher,

MARCHAND DE GRAINES et vendeur des Graines célèbres [illegible] qui sont recommandées pour leur supériorité.—J'ai en magasin un [illegible] assortiment de Graines convenables pour la saison, que j'offre à vendre, soit en gros (par livres), en petits paquets pour le détail, aux prix les plus raisonnables. Les marchands de la campagne, ainsi que les jardiniers, sont invités à venir visiter mon magasin, au No. 12 de la rue Dumaine.

DR. H. DE CARL,

340, Main Street, Buffalo, New-York.

[illegible]

(Extrait du "Buffalo Express" du 1 juin 1871.)
[illegible]
DR. H. DE CARL.
No 109 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, Lne.

PELICAN EXCHANGE,

COIN ST-CHARLES ET [illegible].

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er FÉVRIER—CLASSE No 27.

10	16	14	77	18	25	13	63	4	26	35

Nous certifions [illegible] publié dans tous les prix [illegible]
HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.
[illegible]
[illegible]

OCCASION MAGNIFIQUE.

ENCAN POUR DAMES.

PAR CHRISTIAN & PAUL— ALBERT PAUL, Encanteur— Bureau, No. 26, rue Carondelet.

Ce sera samedi LUNDI, le 29 janvier 1872, et les jours suivants, jusqu'à ce que tout le stock ait été écoulé, à 11 heures précises, à l'encan [illegible].

Un grand et bel assortiment de MARCHANDISES SECHES et de VARIÉTÉ.

L'attention particulière des Dames est appelée sur cette vente, le tout devant être vendu sans aucune réserve.

Des places seront réservées pour les Dames. Conditions—Comptant.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] ... CANAL ... [illegible]
(Incorporée le 15 mars 1855.)

— OFFICIERS —
L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2e Vice-Président.
CHARLES J. LEEDS, 3me Vice-Président.
SAM. JONES, Jr., Trésorier.

— Directeurs —
Dr. W. Newton Mercer, L. F. Généres, George Jones, Thos. A. Adams, Thos. Allen Clarke, Charles J. Leeds, David Urquhart, John G. Gaines, Cyril Hardy, Christian Schneider, Samuel Jamison.
Intérêts de 6 p. c. sur les dépôts.

GALERIE DE PHOTOGRAPHIES DE ANDERSON,

[illegible] ... Rue du Canal ... [illegible] Nlle-Orléans.

ON y trouve les derniers perfectionnements de l'art. M. ANDERSON s'est assuré les services des meilleurs artistes et [illegible] à des prix modérés, le plus beau travail qui se fasse à la Nlle-Orléans. [illegible]

Grand Déballage de Beaux Meubles

Au coin des rues Dauphine et Quartier.

MEUBLES pour chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, etc., pour salons, [illegible] Impériale, brocatelle variée en couleurs; pour salle à manger, acajou, chêne et noyer, le tout dans le dernier genre, au magasin de M. F. DEJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.

L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix.

M. Dejan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements aux prix les plus modérés.

A. TIGNIERE,

Armurier, 132 rue de Chartres,

Informe les amateurs et marchands qu'il vendra à dater de ce jour, à des prix qui défient toute concurrence, un lot considérable de fusils, fabriqués pour le marché Louisianais et réglés et rayés avec soin [illegible]. M. Tignière vend des fusils depuis $7 jusqu'à $100, et toutes ses armes, même celles du plus bas prix, fonctionnent bien et sont de vente facile.

Aussi: Amorces, poudre, plomb, [illegible] Pistolets, Cartouches, Fournitures de chasse et tout ce qui concerne la spécialité.

J. SAGET,

[illegible] ... Rue de Chartres ... [illegible]

VIENT de recevoir un magnifique assortiment de FUSILS DE CHASSE à l'usage des chasseurs de la Louisiane. Il les fait fabriquer lui-même et, afin de garantir pleinement les acheteurs [illegible]. M. Saget sollicite les commandes des chasseurs et des marchands de la campagne pour des fusils systèmes nouveaux. Il est d'ailleurs trop connu pour parler de garanties.

CARSON MUDGE,

(Successeur de L. GERTEIS,) ARMURIER,
No 72 rue des Magasins, près Poydras,
A constamment un bel assortiment de fusils, pistolets, poudre, plomb, capsules, munition &c. etc. Articles de pêche et de chasse.
Un bel assortiment de fusils de J. R. Cooper, [illegible].

Médaille d'Or 1869.

REVOL, Armurier,

210 ... Rue de Chartres ... 210
Entre Dumaine et Madison,
Informe les chasseurs qu'il vient de recevoir un assortiment de Fusils anglais et autres, de tous les calibres, toutes longueurs et de tous les prix. Aussi Fusils Lefaucheux à Extracteur et autres, [illegible]. M. Revol se charge d'ajouter à tous les fusils Lefaucheux un Extracteur (pièce à retirer les cartouches) à un prix modéré.

Fonderies, Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD
Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.
JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
— Successeurs de —
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.
FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à Vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuges, Moulins à scie, Machines de dénoyautement, Moulins à coton, Grue, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Tubes de chassis.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG ... Directeur,
— Fabricant de —
MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DEGRENER, MOULINS A SCIE, Etc.
Réparateurs de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtiments, en fer. [illegible]

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.
Au coin des rues Delord et Fouché.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre; des Machines à dégrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter tous les autres travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le pays.
LEEDS & CO.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Boscher.
APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a continuellement un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 16, rue Union.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une Société sous la raison LANDRY & GODEFROY pour le commerce de groceries en gros, au No [illegible] de la rue Bienville, ci-devant rue de la Vieille-Levée.
A. C. LANDRY,
LOUIS A. GODEFROY.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1872.

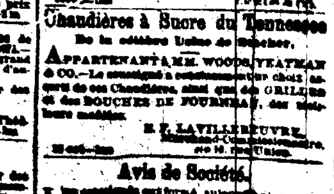

LES BILLARDS AMERICAINS PAR EXCELLENCE.
Billards Phelan & Collender Revol, Nouveau genre, Patentés le 5 Juin 1871. A vendre. [illegible]
CHS. LACOUME, Propriétaire.

JULIUS LOEFFLER,

43 ... RUE ROYALE ... 43
FACTEUR et Marchand d'Instruments de Musique [illegible]
Il se charge de raccommoder [illegible].